



LE 5 FÉVRIER : TOUTES LES RAISONS DE MANIFESTER !

Les motifs d'insatisfaction et les raisons d'exprimer notre mécontentement ne manquent pas. Nul besoin de catalogue pour illustrer les réalités de nos conditions de vie et de travail dégradées. Les richesses créées par notre travail doivent prioritairement servir à la réponse aux besoins sociaux, à la création d'emplois de qualité, à la revalorisation du SMIC, à la hausse des salaires pour vivre mieux et permettre une relance de la croissance par la consommation des ménages.

Il est nécessaire de garantir le pouvoir d'achat de tous les salarié.e.s et la prise en compte de mesures particulières pour les bas salaires.

Dans notre secteur de la santé et de l'action sociale, de nombreux salarié.e.s sont en prise avec de graves difficultés financières.

Loin de tout superflu, ce sont bien les dépenses incompressibles pour les salariés qui sont à la hausse et grèvent les budgets : logement, alimentation, habillement, énergie, santé (déremboursement de médicaments), carburants.

➔ AUGMENTER LES SALAIRES POUR RELANCER L'ÉCONOMIE !

Le salaire détermine la consommation des ménages, agit sur l'économie et l'emploi. L'augmentation des salaires pour les salarié.e.s sera réinjectée dans la consommation, et participera à la relance économique !

➔ LE SALAIRE N'EST PAS UN COÛT, C'EST UN INVESTISSEMENT !

Au-delà du pouvoir d'achat, il contribue notamment à financer notre système de protection sociale et constitue ainsi un élément fondamental de la solidarité. Il est aussi la base de calcul de notre future pension de retraite. De fait, la protection sociale garantit le pouvoir d'achat et permet de maintenir la consommation.

L'augmentation de la précarité s'accroît dans nos établissements et dans la Fonction Publique Hospitalière.

20 % des personnels dans nos établissements sont des précaires. Les 2/3 sont des personnels des catégories ouvriers/employés faiblement rémunérés.



Après des années de stagnation des salaires, les salarié.e.s ne sont plus à l'abri de baisses de salaires, d'autres pays européens l'ont déjà fait... Il est temps de nous faire entendre et d'exiger de réelles augmentations de salaires pour tous !

La Fédération CGT revendique pour et avec les salarié.e.s :

- ➔ Une augmentation significative de la valeur du point d'indice,
- ➔ Une carrière linéaire sans ratio, ni quota,
- ➔ Un doublement du salaire sur la carrière,
- ➔ L'égalité salariale entre les femmes et les hommes,
- ➔ Un rattrapage de la perte du pouvoir d'achat subi depuis 2000,
- ➔ Une réelle reconnaissance salariale des qualifications,
- ➔ La prise en compte de la pénibilité de nos métiers.

AUGMENTER LES SALAIRES, UNE NÉCESSITÉ !

La CGT propose de porter ensemble nos exigences en matière de salaires, d'emplois, de conditions de travail, de protection sociale, de service public, le 5 février 2019, sur les lieux de travail, les territoires, partout en France.

MANIFESTONS ENSEMBLE !



**POUR ÊTRE PLUS FORTS,
SE DÉFENDRE,
AGIR POUR FAIRE PROGRESSER NOS DROITS,**

**PRENEZ TOUTE VOTRE PLACE
DANS LA CGT, EN VOUS SYNDIQUANT.**



Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite prendre contact me syndiquer

Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur www.sante.cgt.fr



NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Email :

Etablissement (nom et adresse) :

Fédération Santé et Action Sociale - Case 538 - 263 rue de Paris 93515 Montreuil CEDEX - orga@sante.cgt.fr - Tél. : 01 55 82 87 59